



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

Les enjeux de la filière forêt-bois en Auvergne-Rhône-Alpes

DRAAF

Direction régionale de l'alimentation,
De l'agriculture et de la forêt

Le SERFOBE en DRAAF et les cellules forestières en DDT

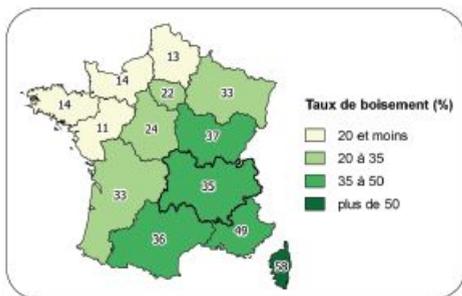
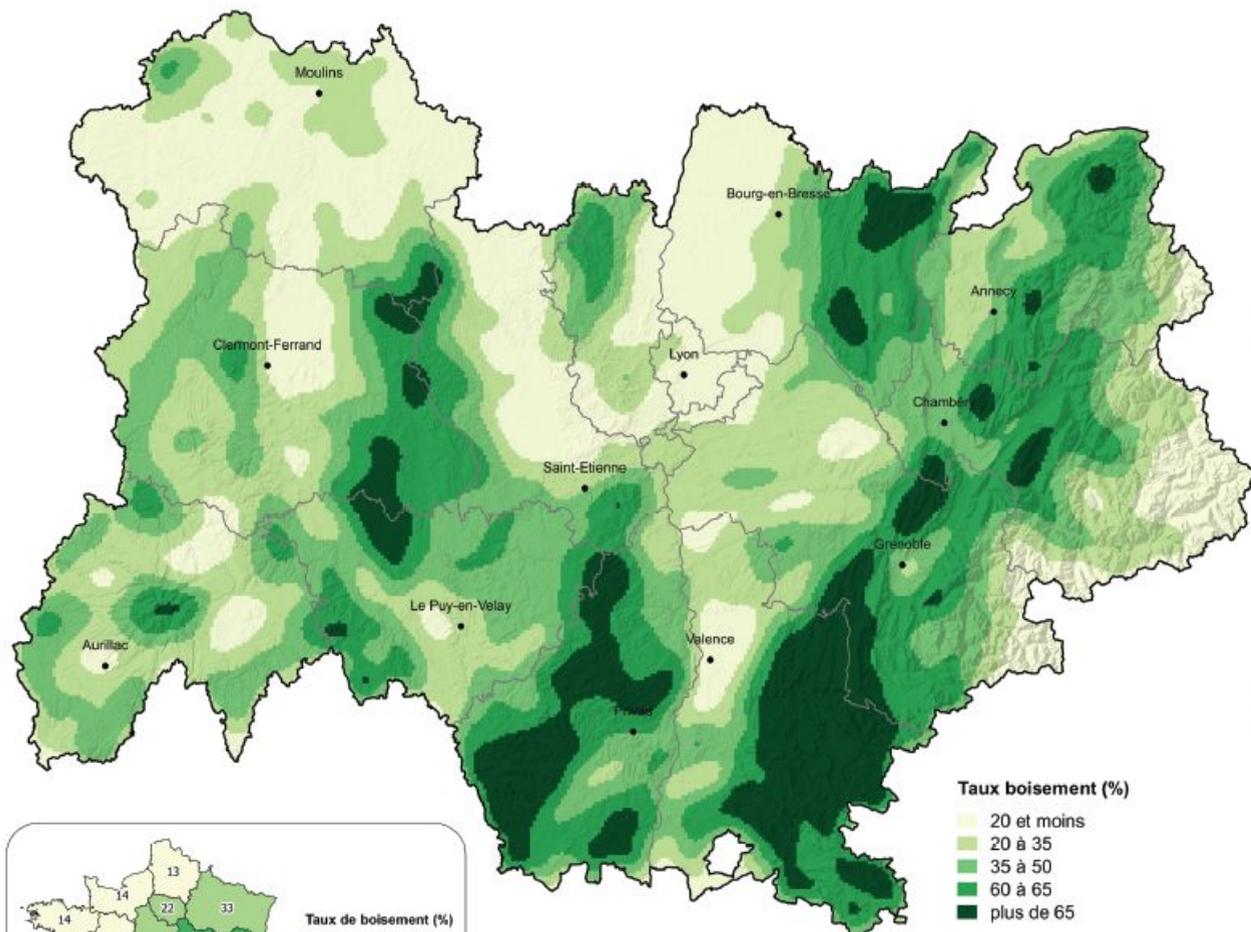
- Le SERFOBE :
 - Pôle forêt et gestion durable
 - Pôle compétitivité de la filière bois
 - Pôle énergie et chimie verte
 - Mission juridique
- Cellules forestières en DDT
 - Essentiellement sur l'amont de la filière
 - Relais de proximité

Etat des lieux de la filière forêt-bois en Auvergne-Rhône-Alpes (1)

- 35 % du territoire régional : 2,5 millions d'ha de peuplements (3ème région française en surfaces)
 - 60 % de feuillus et 40 % de résineux
 - 80 % de forêt privée / 20 % de forêt publique
 - Morcellement de la propriété forestière
 - Région montagneuse
- } Freins à la mobilisation du bois



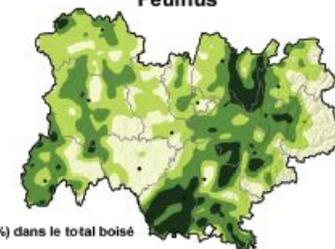
Des massifs très boisés



0 25 50 km

Source : ©IGN - BD FORET V2® et BD CARTO®

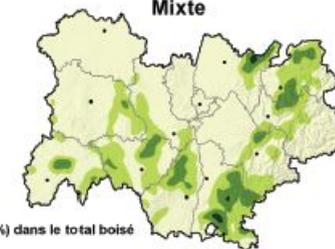
Feillus



Part (%) dans le total boisé

- 10 et moins
- 10 à 20
- 20 à 35
- plus de 35

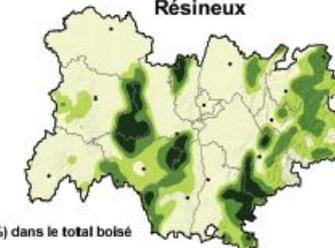
Mixte



Part (%) dans le total boisé

- 10 et moins
- 10 à 20
- 20 à 35
- plus de 35

Résineux



Part (%) dans le total boisé

- 10 et moins
- 10 à 20
- 20 à 35
- plus de 35

Etat des lieux de la filière forêt-bois en Auvergne-Rhône-Alpes (2)

- 1ère région en volumes de bois sur pied : 486 millions de m³
- Récolte annuelle : 5,2 millions de m³ (3ème rang national) pour le bois d'oeuvre, le bois énergie et le bois industrie
- 13 000 entreprises (majorité de TPE)
- 45 000 personnes employées
- Valeur ajoutée de près de 2 milliards d'euros sur le territoire

Les enjeux de la filière forêt-bois

- Mobilisation des bois
- Développement équilibré du bois énergie
- Préservation ou amélioration de la biodiversité forestière
- Gestion des risques
- Compétitivité de la filière aval

Le Plan régional forêt-bois (PRFB) : un outil stratégique pour les 10 années à venir

- Le PNFB : paru en février 2017
 - Instauré par la loi d'avenir pour l'agriculture et l'agroalimentaire de 2014
 - Objectif de garantir la gestion durable de la forêt et valoriser ses atouts économiques et écologiques
- Déclinaison régionale en PRFB :
 - En cours d'élaboration sous la gouvernance de la CRFB / objectif pour fin 2018
 - 4 enjeux majeurs :
 - assurer la pérennité de la forêt et d'une ressource en bois de qualité, adaptée aux besoins,
 - prendre en compte la multifonctionnalité des forêts,
 - favoriser la mobilisation de la ressource bois : +2 millions de m³ par an en Auvergne-Rhône-Alpes d'ici 2025
 - valoriser au mieux la ressource locale



La formation de professionnels compétents : un facteur clef pour la filière forêt-bois

- Forte demande des acteurs d'une main d'œuvre formée et compétente
- Nécessité pour l'avenir de la filière // + 2M m³ mobilisés par an d'ici 2025
- Question de l'attractivité des métiers :
 - Connaissance des métiers
 - Mais aussi importance de la sécurité physique : rôle majeur des centres de formations

Le réseau des acteurs : un outil au service de cette ambition

- Réseau des centres de formation / DRAAF SRFD : un partage des actions de formation, des compétences, des points de vigilance
- Réseau DRAAF SERFOBE / DDT / DRAAF SRFD :
 - Un point d'entrée des acteurs de terrain (intervenants, maîtres de stage, maîtres d'apprentissage)
 - Une écoute de la filière par les acteurs de terrain => un relais d'information potentiel